

Introduction

Le Système d'Alerte Canicule et Santé (SACS) est opérationnel du 1er juin au 31 août de chaque année et vient en appui au Plan National Canicule (PNC). Il est coordonné par l'InVS avec l'appui de ses cellules en régions (Cire).

Les objectifs principaux du Sacs sont :

- d'anticiper la survenue de vagues de chaleur susceptibles d'avoir un impact sanitaire majeur (Météo-France) ;
- d'identifier un impact sanitaire pendant une alerte, afin d'adapter si besoin les mesures de gestion ;
- d'identifier un impact sanitaire de manière précoce, avant l'identification d'une canicule par les seuils d'alerte météorologiques ;
- de faire le bilan de l'impact des vagues de chaleur en fin de saison.

Ce BVS résume le bilan de la saison estivale 2013.

Principe de la surveillance canicule (SACS)

Le système d'alerte canicule et santé (SACS) a été élaboré par Météo-France et par l'InVS en 2004, dans le but d'anticiper les effets d'une vague de chaleur pouvant avoir des conséquences de grande ampleur sur la mortalité afin de permettre la mise en place rapide de mesures de prévention et de gestion de l'évènement.

Il repose sur la surveillance des prévisions de températures et sur définition préalable de seuils d'alerte départementaux. Si les prévisions météorologiques indiquent un risque suffisamment élevé d'atteindre ou de dépasser les seuils d'alerte sur une période minimale de trois jours, Météo-France passe le ou les départements concernés en vigilance orange voire rouge pour le paramètre canicule, ce qui peut amener les préfets de département à activer les niveaux 3 ou 4 du PNC.

Parallèlement, en cas de vague de chaleur, la surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier l'impact éventuel pour, si besoin, ajuster les mesures de gestion.

Niveaux d'alertes du Plan National Canicule (PNC)

Le plan national canicule comporte depuis 2013 quatre niveaux, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

- **Niveau 1 - veille saisonnière (carte de vigilance verte) :** Ce niveau est activé automatiquement du 1er juin au 31 août de chaque année. Il consiste en la vérification des dispositifs opérationnels, mise en place d'une surveillance météorologique et sanitaire, dispositif et ouverture de la plate-forme téléphonique nationale.

- **Niveau 2 - avertissement chaleur (carte de vigilance jaune) :** Il est déclenché en cas de probabilité importante de passage en vigilance orange dans les jours qui suivent. C'est une phase de veille renforcée permettant aux différents services de se préparer à une montée en charge en vue d'un éventuel passage en niveau 3 et de renforcer des actions de communication locales et ciblées.

- **Niveau 3 - alerte canicule (carte de vigilance orange) :** Il est déclenché par les préfets sur la base de la carte de vigilance météorologique de Météo-France. Une fois activé, le préfet prend toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (PGCD). Des actions de prévention et de gestion sont mises en place par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

- **Niveau 4 - mobilisation maximale (carte de vigilance rouge) :** Ce niveau correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs. Cette situation nécessite la mise en œuvre de mesures exceptionnelles. La crise devenant intersectorielle, elle nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'Etat avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC) qui regroupe l'ensemble des ministères concernés.

Source :

<http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes.html>

Suivi des indicateurs biométéorologiques (IBM)

Indicateurs biométéorologiques (IBM) et seuils d'alerte

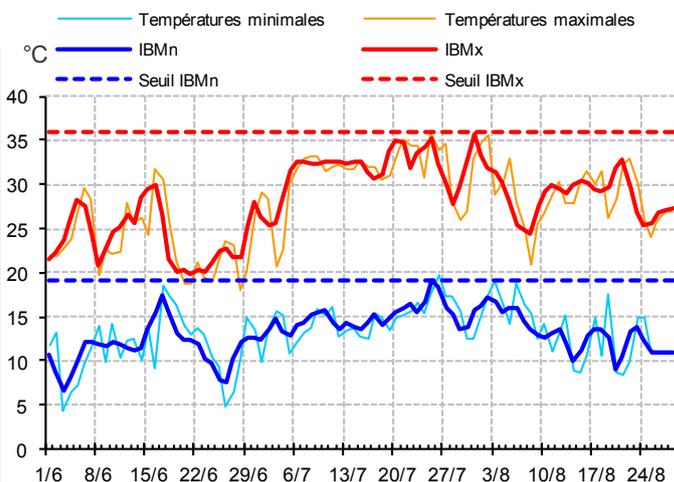
Après la canicule de 2003, l'InVS a recherché les meilleurs indicateurs météorologiques précédant une surmortalité attribuable à la chaleur. Ces indicateurs sont les IBMn et IBMx, à savoir les moyennes respectives des températures minimales et maximales sur trois jours. Leurs seuils sont différents dans chaque département car les populations habituées aux fortes chaleurs y résistent mieux.

Dans les départements dont la population n'est pas suffisante pour calculer le seuil à partir duquel la mortalité augmente, on fixe celui-ci par analogie avec le percentile 99,5 des IBM, soit les 0,5% les plus élevés des températures des 30 dernières années.

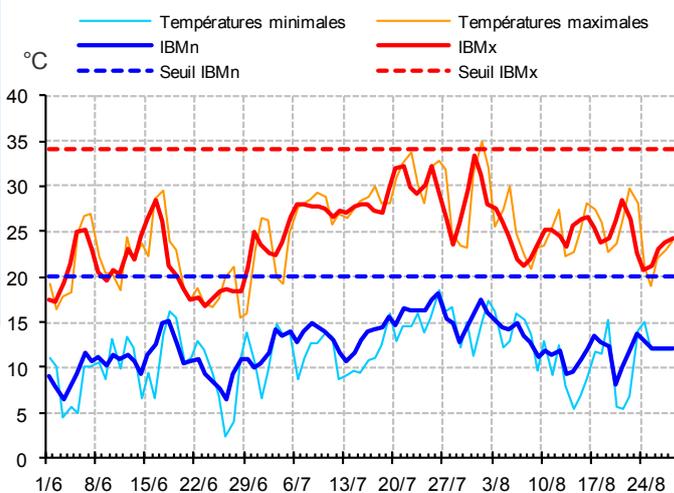
En Limousin, ces seuils sont les suivants :

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne
IBMx	19°C	20°C	20°C
IBMn	36°C	34°C	34°C

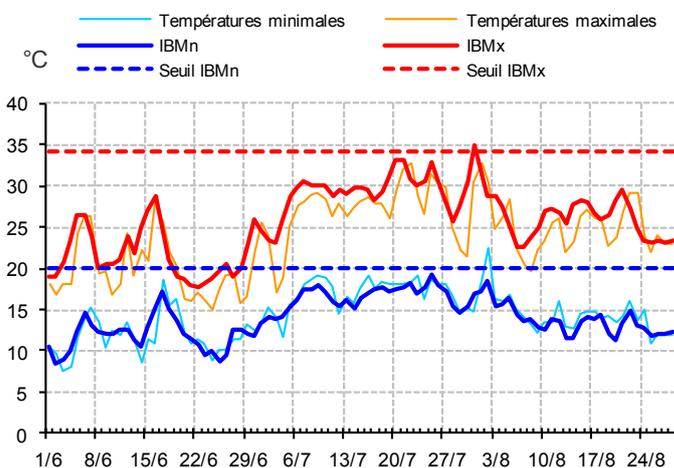
Au cours de la saison estivale 2013, aucun dépassement simultané d'IBM minimum et maximum n'a été constaté en Limousin. Toutefois, il est à noter que ces deux indicateurs étaient proches des seuils d'alerte entre le 20 et le 28 juillet, période durant laquelle la France métropolitaine a connu une vague de fortes chaleurs.



Corrèze



Creuse



Haute-Vienne

| Figure 1 |

Températures maximales et minimales observées en Corrèze (en haut) en Creuse (au milieu) et en Haute-Vienne (en bas) ainsi que les IBM minimum (IBMn) et maximum (IBMx) et leur seuils respectifs, pour la période du 1er juin au 31 août 2013.

Suivi des indicateurs de morbi-mortalité

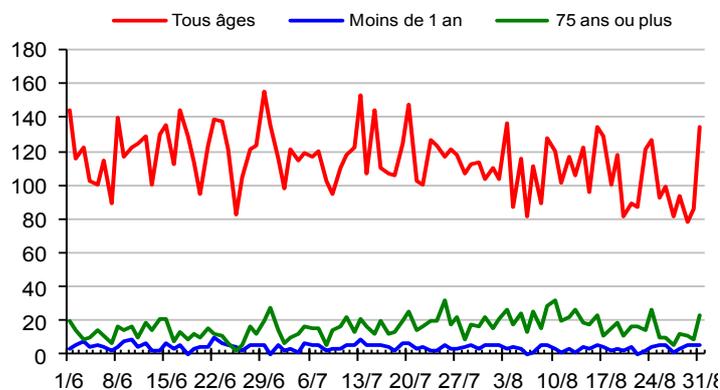
Indicateurs de morbi-mortalité

Les indicateurs sanitaires suivis pendant le Sacs sont :

- Les passages totaux aux urgences, pour les moins de 1 an et les plus de 75 ans et pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermie/coup de chaleur, hyponatrémie et déshydratation). Ces données sont recueillies en Limousin via le dispositif Oscour® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) ;
- Les recours totaux aux associations SOS Médecins, pour les moins de 1 an et les plus de 75 ans, disponibles depuis 2006, permettant de recueillir des données de consultation en médecine générale, en termes de ressenti des patients (motif d'appel) et, pour certaines zones géographiques, en termes de pathologie diagnostiquée lors de la visite par le médecin ;
- Le nombre de décès enregistrés par les états civils.

Suivi des consultations pour SOS-Médecins Limoges

L'activité globale à SOS-Médecins Limoges tous âges confondus, chez les moins de 1 an et les 75 ans ou plus, n'a pas varié de façon notable durant la saison estivale par rapport aux semaines précédentes (figure 2).

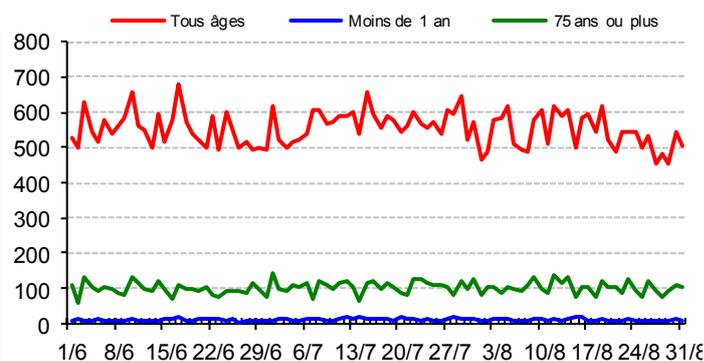


| Figure 2 |

Nombre de visites et consultations de l'association SOS Médecins Limoges tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an du 1er juin au 31 août 2013.

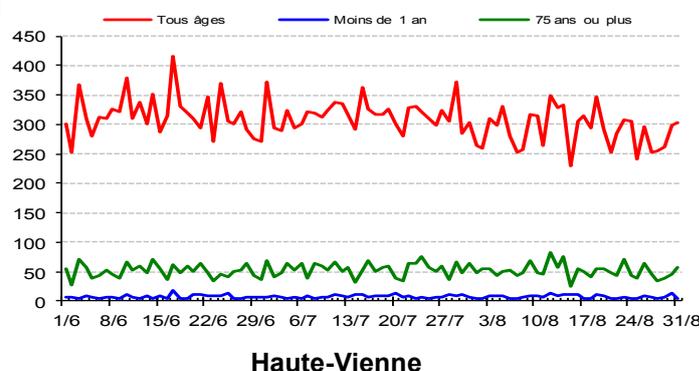
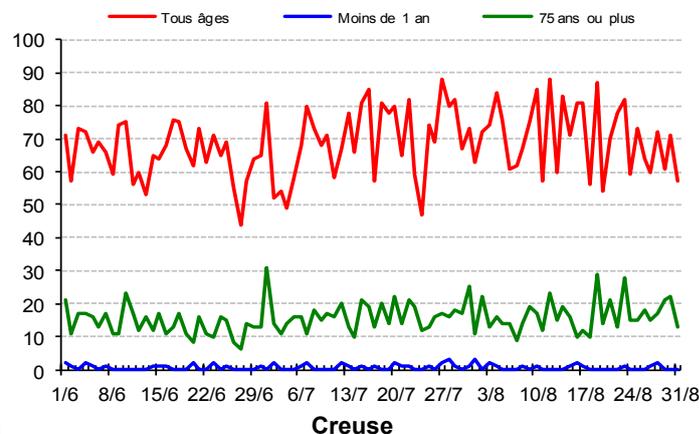
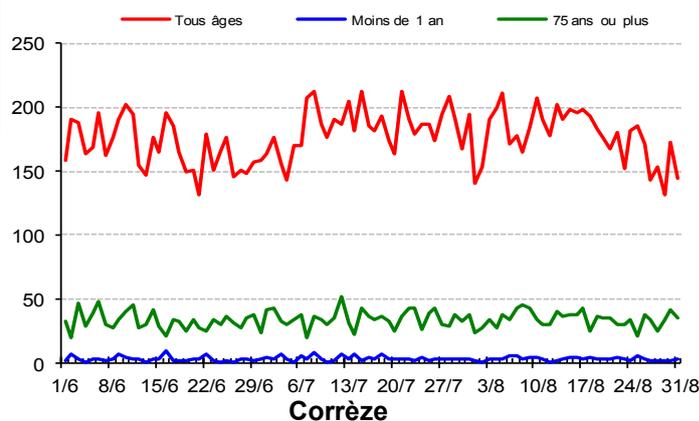
Suivi du volume des passages aux urgences pour les établissements participant au réseau Oscour®

Les niveaux de fréquentation des urgences tous âges confondus, chez les moins de 1 an et les 75 ans ou plus, étaient stables pendant la saison estivale par rapport aux semaines précédentes (figures 3 et 4).



| Figure 3 |

Nombre de passages tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an dans les services d'urgences du Limousin du 1er juin au 31 août 2013.

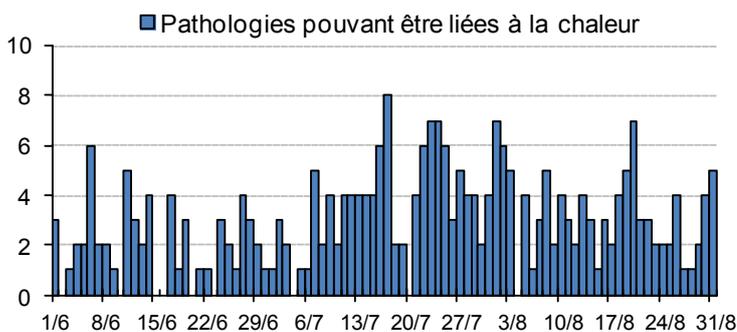


| Figure 4 |

Nombre de passages tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an dans les services d'urgences de Corrèze, Creuse et Haute Vienne du 1er juin au 31 août 2013.

Suivi des passages aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur pour les établissements participant au réseau Oscour®

On note une augmentation des passages aux urgences pour une pathologie en lien avec la chaleur de la mi-juillet à la mi-août, période correspondant aux vagues de fortes chaleurs qui ont touché la France métropolitaine (figure 5).

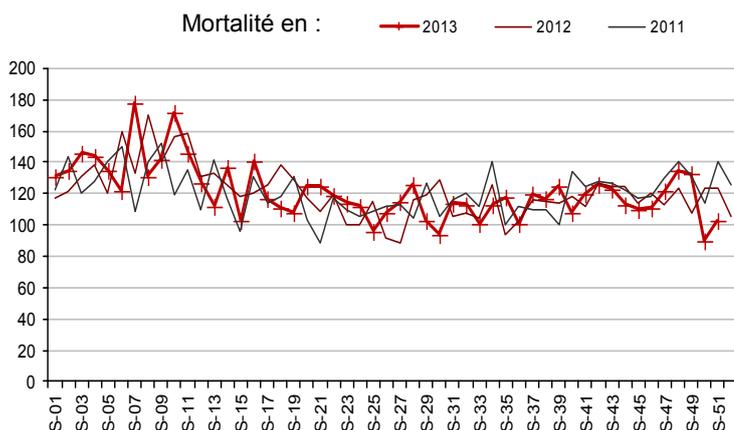


| Figure 5 |

Nombre de passages aux urgences du Limousin pour une pathologie en lien avec la chaleur : Hyperthermies, coups de chaleur, déshydratations et Hyponatrémies du 1er juin au 31 août 2013.

Suivi de la mortalité

Durant la période estivale, la mortalité était stable par rapport aux semaines précédentes. De même, les décès enregistrés ne montraient pas de variation notable en comparaison des deux années précédentes (figure 6).



| Figure 6 |

Décès hebdomadaires enregistrés en 2013, 2012 et 2011 dans les communes du Limousin disposant d'un service d'état civil informatisé.

Bilan de la Surveillance estivale 2013

Durant l'été 2013, la France métropolitaine a connu 4 épisodes notables de fortes chaleurs : trois épisodes de quelques jours mais surtout un épisode long et intense entre le 20 et le 28 juillet, avec deux départements (Rhône et Isère) placés par Météo-France en vigilance orange canicule du 25 au 28 juillet et au total 39 départements placés en vigilance jaune avertissement chaleur dont la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne.

La vague de chaleur a été d'intensité modérée et moindre que celle de 2012. Par ailleurs, l'impact sur la morbi-mortalité était faible.

Les services d'urgences participant au Sacs 2013

Les passages aux urgences sont transmis par les systèmes informatiques des établissements participant à Oscour® listés ci-dessous. La totalité des établissements du Limousin participent à Oscour et transmettent leurs données.

Département	Etablissement	Date de début de transmission des données	Nombre quotidien de passages aux urgences
Corrèze (19)	CH de Brive	04/06/2007	84
	CH de Tulle	07/06/2007	51
	CH d'Ussel	03/06/2007	31
Creuse (23)	CH de Guéret	05/06/2007	48
	Clinique de la Croix Blanche - Moutier	08/06/2007	12
Haute-Vienne (87)	CHU de Limoges - Dupuytren	01/06/2007	112
	CHU de Limoges - Hôpital Mère/Enfant	09/06/2007	71
	CH de Saint-Junien	06/06/2007	34
	CH de Saint-Yrieix	02/06/2007	22
	Clinique de Chenieux	05/09/2007	62

Nos partenaires :



- Les centres hospitaliers : Brive, Tulle, Ussel, Guéret, Saint-Junien, Saint-Yrieix
- le CHU de Limoges (Dupuytren et Hôpital de la Mère et de l'Enfant),
- les cliniques de la Croix Blanche et Chenieux
- L'association SOS-Médecins Limoges
- Les états-civils
- L'ARS du Limousin